

DEAES - DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL



► Renseignements et information : secrétariat du CFPS - 05.58.05.20.45 - cfps@ch-mdm.fr



Retrait des dossiers : de Mars à fin Avril 2021

LA PROFESSION

L'accompagnant Éducatif et Social accompagne des enfants, des adolescents, des adultes, des personnes vieillissantes ou des familles en prenant en compte leurs difficultés liées à l'âge, à la maladie, leurs modes de vie et les conséquences de leur situation sociale de vulnérabilité.

Il les accompagne dans les actes essentiels du quotidien, dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs et veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de leur autonomie.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Il peut exercer auprès de tous les publics, soit au domicile, en structures d'accueil ou collectifs.

Le diplôme d'état lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités.

Accompagnement de la vie à domicile

L'accompagnant éducatif et social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile. Il intervient auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles. Il veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé.

Accompagnement de la vie en structure collective

Dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie quotidien.

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

Dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, la mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il s'inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et la famille.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation doit permettre au stagiaire:

- d'acquérir ou approfondir les connaissances théoriques nécessaires à l'accompagnement individualisé des personnes

en situation de handicap

- de veiller au bien-être des usagers en identifiant les situations physiques, psychiques et/ou sociales créant un état de dépendance,
- d'instaurer une relation de qualité avec les usagers,
- de travailler en équipe pluridisciplinaire, dans une dynamique de projet.

► [Plaquette de formation](#)

► [Allègements et dispenses de domaine de formation](#)

► [Calendrier prévisionnel 2020-2021](#)

Le coût d'un parcours complet sans aide financière est de 3000 euros.



Toute prise en charge financière sera prise en compte dans le calcul du tarif.
Une aide financière du Conseil Régionale Nouvelle Aquitaine peut être octroyée pour les candidats demandeurs d'emploi.

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/centre-de-formation-des-personnels-de-sante-ifs-iifas-formation-prof-continue/deaes-diplome-d-etat-accompagnant-educatif-et-social-544.html>